

ETRANGERS

Le statut des personnes étrangères et leur accès à la formation et à l'emploi

Pour qui ?

Les travailleurs et travailleuses du secteur des EFT et OISP qui ont en charge l'accueil et le suivi des stagiaires.

Pour quoi ?

Donner une vue globale de l'accès au territoire et des divers droits au séjour qui existent en Belgique. Déterminer les droits sociaux liés à ces statuts (accès au marché du travail, accès à la formation, accès à l'aide sociale,...). Fournir ainsi des outils permettant l'interprétation des documents que détiennent les personnes étrangères et leur orientation vers les services compétents en fonction de leurs demandes.



Quoi ?

La formation est organisée autour de 2 questions.

- > La procédure d'asile et autres réglementation du droit de séjour.
- > Le droit à l'aide sociale et l'accès au marché du travail.

Comment ?

Des situations concrètes permettent d'aborder les différentes législations.

Un support de formation reprenant les termes, les acteurs ainsi que des adresses utiles concernant le droit des étrangers est distribué aux participants.

En pratique :

A Charleroi (lieu à préciser), le 23 février et 9 mars 2010
Formatrice : Thérèse Legros (Droits quotidiens)
15 participants maximum
Paf : 20 €
Réf : 7006-10

